

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**COMMUNE D'ALLAN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 16 juin 2020**

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la Convocation : 11/06/2020

Date d'affichage : 11/06/2020

L'an deux mil vingt et le seize juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Nathalie MARECHAL (pouvoir donné Mylène DELORME)

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération n°2020-040: Affectation du résultat 2019 sur le budget de la commune 2020**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2019	<b>27 241.82</b>
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2019	<b>654 560.06</b>

**Section d'Investissement**

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	<b>95 731.69 €</b>
---	--------------------

Restes à réaliser : Dépenses : <b>322 927.79</b>	Restes à réaliser : Recettes : <b>182 288.00</b>	soldes des restes à réaliser : <b>-140 639,79</b>
Besoin de financement à la section d'investissement	<b>44 908.10</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE** :

**DECIDE** d'affecter au budget pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le 23/06/2020

SLO

ID : 026-212600050-20200616-2020\_063-DE

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	<b>44 908.10</b>
2°) Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>609 651.96</b>
3°) Sur la ligne budgétaire 001 « Excédent d'investissement reporté »	<b>95 731.69</b>

*POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0*

**Yves COURBIS**

**Maire**

